



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

7 novembre 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de madame Andrée Ouellet qui souhaite obtenir quelques précisions quant au projet de règlement sur le PIIA :

- M^{me} Ouellet souhaite savoir si le projet de règlement numéro VM-106-2 est disponible sur le site Internet de la Ville afin de se préparer pour l'assemblée publique de consultation prévue le 28 novembre 2016.

Réponse

- Le maire suppléant, Mario Hamilton, lui répond que le projet de règlement n'est pas disponible sur le site Internet, mais qu'elle peut passer en chercher une copie à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.
- Elle souhaite savoir si le conseiller du secteur visé par le projet de règlement sera présent à l'assemblée publique de consultation du 28 novembre prochain.

Réponse

- Le conseiller, Michel Côté, lui répond qu'il ne peut confirmer immédiatement sa présence puisque nous serons en rencontre préparatoire du budget, mais que s'il est disponible, il y sera.
- Elle désire connaître les procédures à suivre afin de s'objecter au règlement si celui-ci ne lui convient pas.

Réponse

- La greffière, M^e Marie-Claude Gagnon, lui répond qu'elle la rencontrera à la suite de la séance afin de lui expliquer les procédures.